



Paris, le 10 Avril 2018

**Compte rendu de l'intervention
De Monsieur Arnaud DANJEAN
Député européen,
Le 10 avril 2018 à l'Ecole militaire,
Sur le thème :
*"Implications de la Revue stratégique
sur la défense et la sécurité de l'Union européenne"***

La rédaction de la Revue Stratégique de Défense et de Sécurité Nationale, exercice doctrinal important, est le fruit d'un travail collectif. Le « comité de rédaction » que j'ai eu l'honneur de présider pendant 3 mois, était composé de 18 membres hautement qualifiés. Ce comité, animé par des débats très riches et des contributions de qualité, a rapidement montré une forte convergence de vues entre les experts civils et militaires.

Je ne reviendrai pas dans cette conférence sur l'intégralité des constats et conclusions exposés dans la Revue. Conformément à ce qui est la préoccupation principale d'Eurodefense, je me concentrerai donc sur ce qui concerne la coopération et plus particulièrement la dimension européenne.

Une part importante de cette revue est, en effet, consacrée aux coopérations européennes et internationales. Elle s'inscrit dans le volontarisme affiché depuis un an par le Président de la République en matière européenne. Loin d'être "hors du temps", elle s'appuie sur un "*moment européen*" singulier, alimenté par un volontarisme plus marqué de nos partenaires (notamment outre-Rhin) ainsi que des instances européennes:

- lancement du Fonds Européen de Défense (FED) par la Commission, en juin 2017,
- lancement de la Coopération Structurée Permanente (CSP) en décembre 2017, qui sommeillait depuis 2009,
- création de structures, plus techniques, comme celle portant sur la création d'une capacité militaire de planification et de conduite à Bruxelles, etc...

Cette vague d'initiatives s'inscrit à la suite de la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne présentée par la Haute-représentante en juin 2016.

Les idées ne sont certes pas nouvelles en matière d'Europe de la défense mais cette fois, les annonces sont plus concrètes et semblent s'ancrer dans une détermination plus forte et mieux partagée entre les différents acteurs continentaux.

Nous avons donc pris acte de ces évolutions importantes dans nos travaux. Il faut souligner que pour nos armées aujourd'hui, la coopération est une pratique naturelle, même si elle n'est pas forcément mise en avant ou valorisée à sa juste mesure lorsque nous préférons mettre l'accent sur notre volonté d'autonomie stratégique. Ainsi, il m'est arrivé au cours de la Revue de noter que, pour certains, la coopération résonnerait d'abord comme une sorte d'aveu d'échec qui consisterait à accepter de coopérer seulement sur des projets impossibles à réaliser seul. Loin d'être un processus proactif et volontariste, la coopération est souvent perçue comme un processus compliqué, au bénéfice aléatoire. Au niveau européen, les mécanismes de coopération sont lourds et complexes. Ils peuvent même constituer un frein à nos propres ambitions, si l'on se réfère à la « facilité » politico-institutionnelle avec laquelle la France est en mesure de déclencher des opérations militaires. Notre modèle, porté sur l'intervention et donnant l'exclusivité de la décision au Président de la République, est une singularité française qui imprègne très profondément la perception que nous avons de la coopération.

Le premier cercle de coopération internationale, très clairement énoncé dans le document, est l'Europe. Cette coopération ne se limite d'ailleurs pas à l'Union Européenne, surtout au moment où survient le Brexit. La défense de l'Europe doit se construire avec tous les États européens. Les mécanismes offerts par l'Union Européennes sont naturellement considérés très positivement et nous encourageons la France à y prendre toute sa place. Il faudra être vigilant sur la sélection, la mise en œuvre et la gouvernance des programmes qui bénéficieront des nouveaux outils européens en matière de recherche et d'acquisition de capacités.

Concernant le Royaume-Uni, les domaines de la défense et de la sécurité ne sont pas ceux où le Brexit aura le plus d'impact. Nous avons d'une part, des relations bilatérales extrêmement solides avec lui, et, d'autre part, une politique européenne de défense et de sécurité suffisamment plastique pour préserver des liens très étroits avec ce pays. Nous avons également un atout infiniment précieux : une *culture stratégique* commune.

La relation avec l'Allemagne est plus complexe mais elle bénéficie légitimement d'une forme de priorité dans le délicat contexte européen d'aujourd'hui. Elle doit faire l'objet d'une attention particulière et d'un volontarisme fort. Nous sommes parfaitement conscients des différences majeures des deux systèmes en matière de défense, dans les domaines institutionnels, opérationnels et industriels. De nouvelles convergences sont en train de se dessiner. Nous devons les encourager tout en restant pragmatiques et lucides. À titre d'exemple, à Gao, au Mali, la présence d'un détachement allemand d'un millier de soldats n'est pas neutre. Cette présence constitue un message politique très important pour la communauté internationale ainsi que pour les membres de l'Union européenne. Ce message s'accompagne de déclarations politiques fortes au plus haut niveau. Depuis 2 ans, la Chancelière allemande a effectué en Afrique plus de déplacements que les Présidents français. Angela Merkel s'est exprimée au Niger, en Tunisie sur des thématiques liées au terrorisme et aux migrations. Ces thématiques sont très proches de celles sur lesquelles nous

essayons depuis des années de convaincre nos partenaires européens qu'elles constituent des problématiques non seulement françaises mais européennes. Nous devons cependant rester lucides notamment lorsqu'il s'agit de coopération dans le domaine industriel. Si les Allemands sont positifs à l'idée de mener des coopérations industrielles, ils tiennent également à maintenir un leadership sur la plupart des projets. Cela nécessitera des discussions politiques très fines et des accords industriels équilibrés.

Il convient aussi de porter une attention particulière aux autres pays. Nous avons certes un tropisme méridional. Nos priorités, nos déploiements, sont et resteront très orientés vers le Sud. La France a un vrai rôle fédérateur dans ces régions qui peut amener d'autres pays européens à s'y intéresser plus fortement. Nous avons déjà des alliances renforcées avec les pays du Sud, comme l'Italie et l'Espagne. Nous devons également penser à d'autres pays, que nous négligeons peut-être parfois un peu trop.

Concernant les opérations européennes, le mécanisme "Athéna" assure le financement d'une partie des coûts communs des opérations militaires de l'UE menées au titre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE. Ces montants sont encore très modestes. Il serait intéressant que les Français défendent l'idée d'une mutualisation des budgets autrement que comme une façon de faire participer les autres pays à ses propres coûts d'opérations. Ce mécanisme pourrait être perçu comme un incitateur pour des pays souhaitant participer à des opérations mais limités par ces considérations strictement financières.

Notre focalisation légitime sur notre flanc sud, où resteront des foyers d'instabilité durables, ne doit pas occulter les autres problématiques. La France a des obligations internationales compte-tenu de son statut au sein de l'UE, de l'OTAN, et au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a également une histoire qui doit l'amener à intégrer d'autres horizons. Il est donc essentiel que nous exercions notre solidarité vis-à-vis de nos alliés de l'Est. Je trouve ainsi très intéressant que la France ait déployé des personnels en Estonie puis en Lituanie. Cette présence française a pour conséquence indirecte que certains pays d'Europe centrale et orientale regardent maintenant avec attention et intérêt ce que nous faisons, notamment en Afrique. Un exemple bien réel, même si certains se moquent un peu vite de la modestie des engagements associés, est celui de l'effort que fournit l'Estonie en Afrique. Tandis que nous contribuons avec d'autres pays européens à rassurer les Estoniens sur leur flanc Est, ces derniers sont, en retour, contributeurs pour des opérations européennes en Centrafrique par exemple et bientôt aux côtés de Barkhane au Sahel. Au-delà du volet militaire pur, cette stratégie revêt un véritable sens politique.

Les Européens doivent pouvoir assumer les risques d'instabilités, à la fois à l'Est et au Sud. Celles-ci sont de natures distinctes et les modes de résolution sont différents mais les deux concernent l'Europe entière et doivent mobiliser les solidarités de l'ensemble des États Membres. Si, dans certains cas, nous insisterons plus sur la dissuasion, la diplomatie, la réassurance, dans d'autres, nous préfererons des modes d'interventions. Dans tous les cas cependant, la finalité reste la même au regard de notre sécurité collective et du partage des fardeaux. Les pays concernés ne se limitent pas seulement à la France, le Royaume Uni et l'Allemagne. Les pays nordiques ont également de fortes capacités au plan opérationnel. Le Président de la République n'a pas manqué d'y faire référence

lorsqu'il a lancé son initiative européenne d'intervention pour agréger des pays *volontaires et capables* (au sens de fournisseurs de capacités opérationnelles). Les pays du Nord ont un savoir-faire et une culture opérationnelle intéressants. Nos partenariats fonctionnent d'ailleurs très bien dans le domaine naval avec ces pays.

Concernant enfin le lien transatlantique, la revue a été rédigée à un moment qui n'était pas neutre. Nous avons essayé de développer une approche la plus "clinique" possible, tenant compte de réalités et ne faisant pas de procès d'intention. Nous pensons que la doctrine américaine ne se résume pas aux Tweets du Président Trump. Le lien transatlantique reste extrêmement puissant et fondamental en matière de sécurité et de défense. Certains rêveraient peut-être de s'en affranchir et d'agir seuls. Il est néanmoins impensable de mener les opérations au Sahel sans les Américains. Il ne s'agit pas d'une question d'idéologie. On peut être européen en étant parfaitement conscient que, depuis des décennies, ce lien transatlantique est la clé de voute de la paix et de la stabilité du continent. La revue souligne néanmoins des différences claires : au point 194, la revue réaffirme le rôle fondamental des Américains et notre attachement à ce lien transatlantique, tandis que le point 193 met en avant des difficultés, idéologiques, sociologiques et politiques. Nous sommes obligés de prendre en compte des évolutions qui se font jour outre-Atlantique et qui ne sont pas neutres pour la solidité du lien transatlantique.

Nos intérêts divergent en effet sur certains sujets. Sur le plan industriel, ces divergences sont évidentes et frontales, mais existent depuis longtemps. À cet égard, certaines déclarations de l'administration américaine, les doutes apparus autour de l'article 5 de l'OTAN, la posture américaine sur des initiatives européennes de défense évoquant la duplication, la concurrence, la compétition sont révélatrices. Lors des débats à Bruxelles sur le fonds défense, certains pays, par manque de confiance, ou par peur de s'aliéner les alliés américains, craignent que le fonds ne bénéficie qu'aux entreprises françaises et allemandes et disent vouloir l'ouvrir aux états-tiers, à Israël ou aux États-Unis. Cette initiative purement européenne serait même accusée de mettre en danger les industries américaines et le lien transatlantique alors qu'il est illusoire de penser qu'1.5 milliards d'euros des européens puissent mettre à mal l'industrie de défense américaine.

Le lien avec les États-Unis est essentiel, les Américains sont nos alliés, mais ceci n'empêche pas d'avoir une position différente sur certains sujets. Il existe aujourd'hui des incertitudes et une imprévisibilité qui font également partie de cette relation transatlantique. Ceci constitue un vrai problème et oblige les Européens à se réveiller. De façon ironique, M. Trump est le meilleur allié de la défense européenne. Cet allié irascible, imprévisible pourrait nous entraîner sur des pentes dangereuses allant contre nos intérêts lorsqu'il est question notamment de l'Iran, du Proche-Orient ou de l'Asie. Cette attitude inquiète les Européens mais les fédère en même temps.

Au sein de l'OTAN, les relations sont également complexes : les Américains sont imprévisibles, la Turquie suscite beaucoup de questions. Ceci ne devrait logiquement que renforcer les velléités européennes d'autonomie stratégique. Les choix que nous faisons aujourd'hui y concourent mais peuvent être réversibles et liés à des événements conjoncturels. Face à cela, nous avons besoin d'une volonté politique forte, de constance et de temps. Si nous sommes depuis quelques mois dans

un cycle plutôt vertueux, il convient d'être un peu circonspect sur l'endurance ou la résilience du phénomène.

Alors que certains "optimistes" pourraient penser les initiatives européennes comme un "réveil stratégique" des Européens, les fondamentaux ne paraissent pas si solides. Pour beaucoup, l'idéal serait de revenir à la situation d'avant, lorsque les États-Unis, « le grand frère », nous protégeaient sans la moindre ambiguïté, permettant ainsi d'allouer les budgets à d'autres domaines.

Il ne s'agit pas d'être des « va-t-en-guerre » mais il s'agit d'assumer notre position. L'entretien d'un outil militaire implique que nous pouvons être amenés à l'utiliser quand nos intérêts stratégiques sont en jeu. Développer des matériels, les vendre à l'export, développer le domaine capacitaire, doit être mis au service de l'opérationnel, lui-même au service d'une vision. Ceci est extrêmement perceptible dans les débats à Bruxelles : pour certains, la CSP ne doit se traduire que par des programmes capacitaires. Pour d'autres, le fonds défense serait une sorte de fonds structurel européen destiné à permettre à des pays plus en "retard" de relancer leurs industries de défense. Il nous revient de veiller à ce que l'horizon opérationnel ne soit pas éclipsé des discussions européennes et des nouveaux mécanismes qui se mettent en place.

Cette vision très pragmatique des coopérations au sein du « comité de rédaction » a fait consensus : le besoin, la nécessité même de coopérations sont évidents mais regardés avec certaines "précautions d'usage". Car les coopérations doivent s'intégrer dans la préservation de notre autonomie stratégique. La France garde l'ambition d'être en capacité d'évaluer, d'assumer et d'agir, seule, le cas échéant. Ce concept n'est pas toujours bien compris par nos alliés. Entre indépendance totale, souveraineté absolue, autonomie relative, l'autonomie stratégique est une ambition qui n'ignore rien des contraintes qui pèsent sur nos capacités et des limites à l'action solitaire.

Nous avons choisi d'articuler positivement coopération et autonomie stratégique en considérant que notre autonomie stratégique est une base permettant d'agrèger les autres pays. Nous croyons, en effet, que rien ne pourra avancer en Europe en matière de défense à partir d'incantations et des plus petits dénominateurs communs. Il faut, dans chaque domaine, capacitaire, opérationnel, institutionnel, des acteurs, parmi lesquels la France bien entendu, puissent impulser une dynamique parmi les autres États membres. Dans cette perspective, l'autonomie stratégique française est bien un atout pour les Européens. Nous pouvons, à cet égard, nous féliciter de voir les industriels français jouer un rôle stratégique dans la définition préliminaire du Fonds Européen de Défense, en particulier dans la définition des objectifs, des projets, de la gouvernance. Ce travail est important pour que l'Europe pense, elle aussi, en termes d'autonomie stratégique.

C'est un combat qui n'est pas gagné d'avance. Ce concept d'autonomie stratégique est inscrit dans les textes européens depuis très longtemps : en 2009, il y figurait de façon explicite dans le rapport PSDC de la nouvelle mandature - il est d'ailleurs curieux de voir au Parlement européen des rapports de forces, quelquefois à fronts renversés et de la part de certains parlementaires soi-disant "très européens" qui ne voient pas la nécessité d'autonomie stratégique -. L'introduction de ce concept avait été perçue comme une grande avancée. Mais l'idée disparaît souvent depuis, bien que

la classe politique française, ainsi que les militaires et les industriels, ne cessent d'insister sur cette nécessité d'une autonomie qui, rappelons-le, n'est dirigée contre personne.

L'autonomie stratégique se caractérise par la volonté de prendre plus de responsabilités, la volonté d'agir ensemble là où les États membres ont des intérêts partagés. Cela semble une évidence, et pourtant ! Il y a actuellement à Bruxelles des débats très vifs pouvant remettre en question la pertinence des outils mis en place tels que la CSP et le FED. Les Français, et d'autres alliés, veulent que ces outils restent ambitieux et opérationnels. Nous ne souhaitons pas nous en tenir à des vœux pieux ou à des mécaniques tellement compliquées qu'elles n'apporteraient rien de concret. Pour nous, la priorité consiste à continuer à coopérer étroitement avec les autres États membres, en particulier avec le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Conclusion

Il faut être confiant. La coopération est une politique d'avenir pour les Européens.

Il faut également rester prudent sur le rythme des initiatives, vigilant sur les modalités et surtout, réaliste sur les finalités. Plus que jamais, il convient d'avancer de façon très pragmatique et ne jamais fanfaronner trop tôt ou se décourager trop vite. Nous avons besoin de constance et d'application.

Il faut espérer surtout que nous trouverons un noyau dur européen, convaincu qu'il est possible de travailler ensemble sur le domaine capacitaire et opérationnel, en étant attentif aux évolutions à l'Est, ainsi qu'à celles du Sud avant d'agréger les autres pays avec leurs spécificités.